

Les forums de la Baie

« Les usages sur la Baie maritime »



Mardi 28 novembre 2006 à Pleine-Fougères

- SYNTHESE DE L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS -

Quel avenir souhaitons-nous pour la Baie ?

Un projet pour la baie du Mont-Saint-Michel n'est pas la somme des intérêts individuels. Face aux transformations envisageables demain, veut-on agir collectivement ? Afin de préciser « quelle Baie nous voulons demain », quel développement souhaitons-nous atteindre ensemble ?

Les activités récréatives

- Développer l'écotourisme : prendre exemple sur la montagne qui encadre les pratiques touristiques et qui induit des comportements adaptés aux sites.
- Faire prendre conscience aux locaux de la richesse de l'espace dans lequel ils vivent (patrimoine mondial de l'UNESCO).
- Eviter le développement anarchique du tourisme.
- Sensibiliser les pêcheurs à pied professionnels et de loisirs et harmoniser la réglementation.

La pérennisation des activités traditionnelles (conchyliculture et pêche à pied – élevage d'agneau de pré étudié spécifiquement)

- Laisser la possibilité aux professionnels de faire évoluer les techniques et les zones d'élevage en fonction des contraintes de l'environnement (qualité et quantité de l'eau...) et des besoins de l'activité.
- Maintenir la Baie comme un lieu de vie et de travail. La Baie du Mont a des ressources qui font l'objet d'activités professionnelles à pérenniser (interprétation de la loi littoral...).
- Intégrer les activités dans leur environnement : gestion des déchets, bâtiments dans les zones conchylicoles, dessertes routières...
- Maintenir la pêche professionnelle à pied dans le respect de la ressource.
- Gérer le conflit entre usagers professionnels et amateurs de la pêche à pied.

La gestion pastorale

- Maintenir cette activité reconnue comme légitime sur la Baie.
- Avoir une gestion pastorale en cohérence avec les autres activités et le fonctionnement global de la Baie.
- Donner aux éleveurs les moyens d'organiser leur activité : urbanisme, flux herbus/bergeries...

<p><i>Date de la prochaine réunion sur le thème « les usages sur la baie maritime » : lundi 11 décembre à 18h30 à Beauvoir.</i></p>
